

REDACTION :
ROUBAIX, rue Richard-Lenoir, 19, près du
théâtre du Patoisy. — (Téléphone 061)
TOURCOING, rue Veris, 53, (Téléphone 154)

Bureau administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABBONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs — Un an : 20 francs
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque
mois et sont payables d'avance.

DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Republican Quotidien

ANNONCES :
RECLAMES :
SALTS DIVERS :
LOCALES :

Les annonces sont reçues aux Bureaux
de Journaux à Paris, aux nos 10 et 11,
rue de Valenciennes.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 950
A LILLE : N° 97

LE VOYAGE du "Progress du Nord" à l'Exposition de Bruxelles PAR TRAIN SPÉCIAL

Pour permettre à nos nombreux lecteurs
et amis de visiter, A DES CONDITIONS
EXCEPTIONNELLES DE BON MARCHÉ,
l'importante EXPOSITION DE BRUXELLES,
nos organisations, pour le 14 juillet prochain,

UN TRAIN RAPIDE SPÉCIAL LILLE-BRUXELLES

Ce train, qui partira de Lille à 6 h. 15
du matin, arrivera à Bruxelles à 8 h. 07.
L'est-à-dire qu'il marchera à LA VITESSE
DES GRANDS TRAINS EXPRESS, et que,
sans arrêt, il traversera le territoire de
Belgique pour aller à la gare de Midi,
à Paris, à 11 h. 50.

15 heures à passer à Bruxelles

C'est-à-dire tout le temps nécessaire pour
visiter LA VILLE et L'EXPOSITION, et
assister aux illuminations et FÊTES DE
NUIT qui seront données en l'honneur des
voyageurs du train spécial du Progrès du
Nord à

Le prix de l'excursion, aller et retour, est
fixé à la somme extraordinairement réduite de

4 fr. 70

En dehors de cette importante réduction
sur le prix du voyage, nos excursionnistes
bénéficieront d'une

QUANTITÉ D'AUTRES AVANTAGES

pendant leur séjour à Bruxelles.

20 à 60 pour cent

leur seront faites pour L'ENTRÉE à L'EX-
POSITION, et pour les PRINCIPALES
ATTRICTIONS, notamment à Kermesse-
Bruxelles.

De notre côté, nous lors de notre voyage
à Oskende, nous leur offrirons, au départ de
Lille, LE PETIT DÉJEUNER consistant en
GÂTEAU ET CHOCOLAT.

Le chocolat nous sera fourni par la
Maison LACROIX, dont le représentant est
M. LACROIX, 20, rue de Valenciennes, à
Lille.

50 Canons pour les Messieurs

50 Umbrelles pour les Dames

sortant de la FABRIQUE DE M. GOUDY,
de Bequernois, dont il sera superflu de
dire l'éloge, seront remises sur-le-champ
aux heureux gagnants.

D'autres petites faveurs que nous ferons
distribuer en temps utile, seront accordées
gracieusement.

Nous remercions également à tous les
excursionnistes, UNE PETITE NOTICE
indiquant les restaurants et brasseries, avec
menus et prix.

Dans l'Exposition, ils trouveront une
quantité de Restaurants, dits populaires, à
des prix très abordables ; à Bruxelles-Ker-
messe, notamment, qui se trouve dans
l'Exposition, il existe de nombreux restau-
rants, tavernes, caractéristiques permettant de
se restaurer à des prix modiques.

NOTRE TRAIN SPÉCIAL

se vient SE FAIRE INSCRIRE LE PLUS
TÔT POSSIBLE dans les bureaux du
PROGRÈS DU NORD, rue de Béthune.

OPINIONS

L'AFFAIRE ROCHETTE

La représentation proportionnelle
existe en Belgique depuis déjà de lon-
gues années. Elle y a été introduite, d'après
ceux qui la proposent en France, les meil-
leurs résultats. Tous les partis, à l'ex-
ception des radicaux, ont été satisfaits.

L'AFFAIRE ROCHETTE

La Chambre des Députés adopte un ordre du jour de confiance dans le gouvernement par 395 voix contre 85 et décide de nommer une commission d'enquête.

Avant les débats à la Chambre Le Coup de Bourse de M. Yves Du- rand. — C'est un infâme racontar dit le directeur de cabinet de M. Lépine.

Paris, 11 juillet.

L'affaire Rochette, qui a pris tout à coup
des proportions inattendues, fait l'objet de
toutes les préoccupations et de toutes les
conversations. On se s'occupe de ce
côté des couloirs de la Chambre des
Députés avant l'ouverture de la séance et on
commente beaucoup la décision de M.
Yves Durand, ainsi que les interviews aux-
quelles elle a donné lieu et enfin les révé-
lations et publications par certains journaux
parisiens.

Les raisons de M. Yves Durand

Sous ce titre, le Matin après avoir publié
une interview de M. Yves Durand, confirme
M. Clémenceau, que nous avons vu plus
haut, par nos propres yeux, nous nous sommes
procureur nous-mêmes hier, ajoute :

« Ce que M. Yves Durand s'est refusé à nous
dire — sur les explications qu'il compte fournir
à la Commission d'enquête — une personne qui
le connaît est prêt à être vu dans l'après-
midi. »

« Vous savez qu'un coup de bourse, sans
avoir d'autres motifs, peut être provoqué
par un simple fait de Bourse en apparence
qui Rochette allait être arrêté. Voici ce qui
a certainement donné naissance à ce fait :
M. Yves Durand possédait un ami, M. Rivaud,
qui habitait rue de Valenciennes, 17 bis, à
Lille. »

« Deux ans environ avant l'arrestation de
Rochette, M. Clémenceau prit un jour une dé-
cision, vint à Paris, vendit une partie de sa
fortune, et se fit inscrire à la Chambre des
Députés. M. Yves Durand, qui était à ce
moment député, fut nommé directeur de
la marche des affaires de la nouvelle légis-
lature. »

« De là à en conclure que M. Yves Durand
avait prévu, dès le début, l'arrestation de
Rochette, c'est ce que nous ne pouvons pas
dire. Ce que nous pouvons dire, c'est que
M. Yves Durand, qui est un homme d'un
sens très droit, n'a rien fait de tel. »

Pourquoi M. Clémenceau voulait faire arrêter Rochette

Il nous restait une dernière question à poser
à notre interlocuteur. Nous aurions voulu savoir
à la suite de quelles circonstances M. Yves Du-
rand avait été amené à rechercher un plaignant
dans l'affaire Rochette. L'ami, et le confrère
en même temps, de M. Yves Durand ne se
présente pas.

« Les préfets et sous-préfets avaient depuis
quelque temps le ministre de l'Intérieur élargi
M. Clémenceau, que ses collègues de la
Commission d'enquête ont nommé directeur
de la marche des affaires de la nouvelle légis-
lature. »

A un rédacteur du « Journal », M. Yves Durand donne lui-même des explica- tions sur la situation vis-à-vis de la maison Rivaud.

Sur un rien dit au Matin, M. Yves Durand
a parlé longuement à M. Fernand Hauser,
du Journal, et voici comment le journaliste
nous l'a raconté :

« Je n'ai parlé à Ami qui vivait à l'étran-
gère, l'arrestation de Rochette, que par
l'intermédiaire de M. Clémenceau, qui m'a
dit que M. Yves Durand, directeur de cabinet
de M. Clémenceau, avait été nommé directeur
de la marche des affaires de la nouvelle légis-
lature. »

« M. Yves Durand, très calme, répondit :
« C'est exact. Et je me souviens avec étonne-
ment que, à ce moment, j'étais directeur de
cabinet de M. Clémenceau. »

« On dit que vous êtes, actuellement, com-
manditaire de la maison de Rivaud-Kinkelin.
M. Yves Durand, me regardant bien dans
les yeux, prononça :

« C'est exact. Au mois de juillet dernier, c'est
à Paris, que j'ai été nommé directeur de
cabinet de M. Clémenceau. M. Yves Durand,
qui était à ce moment directeur de cabinet
de M. Clémenceau, m'a demandé de prendre
en charge la maison de Rivaud-Kinkelin, et
de lui en faire passer la gestion. »

« M. Yves Durand a-t-il été nommé directeur
de cabinet de M. Clémenceau, par le ministre
de l'Intérieur ? »

COMMENT FUT ARRÊTÉ ROCHETTE

La vérité sur l'entrevue de M. Clémenceau et Lépine

Le Journal encore :

« On a dit beaucoup de choses inexactes sur
les circonstances qui ont précédé l'arrestation
de Rochette. »

« M. Clémenceau est allé à la gare de
Lille, le 11 juillet, à 10 heures, pour
prendre le train de Paris. M. Lépine, qui
était à ce moment directeur de cabinet de
M. Clémenceau, a accompagné M. Clémenceau
à la gare. »

« M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur.
M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur.
M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur. »

« M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur.
M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur. »

« M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur.
M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur. »

« M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur.
M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur. »

« M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur.
M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur. »

« M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur.
M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur. »

« M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur.
M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur. »

« M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur.
M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur. »

« M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur.
M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur. »

« M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur.
M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur. »

« M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur.
M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur. »

« M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur.
M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur. »

« M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur.
M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur. »

« M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur.
M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur. »

« M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur.
M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur. »

L'AFFAIRE ROCHETTE

La Chambre des Députés adopte un ordre du jour de confiance dans le gouvernement par 395 voix contre 85 et décide de nommer une commission d'enquête.

Avant les débats à la Chambre Le Coup de Bourse de M. Yves Du- rand. — C'est un infâme racontar dit le directeur de cabinet de M. Lépine.

Paris, 11 juillet.

L'affaire Rochette, qui a pris tout à coup
des proportions inattendues, fait l'objet de
toutes les préoccupations et de toutes les
conversations. On se s'occupe de ce
côté des couloirs de la Chambre des
Députés avant l'ouverture de la séance et on
commente beaucoup la décision de M.
Yves Durand, ainsi que les interviews aux-
quelles elle a donné lieu et enfin les révé-
lations et publications par certains journaux
parisiens.

Les raisons de M. Yves Durand

Sous ce titre, le Matin après avoir publié
une interview de M. Yves Durand, confirme
M. Clémenceau, que nous avons vu plus
haut, par nos propres yeux, nous nous sommes
procureur nous-mêmes hier, ajoute :

« Ce que M. Yves Durand s'est refusé à nous
dire — sur les explications qu'il compte fournir
à la Commission d'enquête — une personne qui
le connaît est prêt à être vu dans l'après-
midi. »

« Vous savez qu'un coup de bourse, sans
avoir d'autres motifs, peut être provoqué
par un simple fait de Bourse en apparence
qui Rochette allait être arrêté. Voici ce qui
a certainement donné naissance à ce fait :
M. Yves Durand possédait un ami, M. Rivaud,
qui habitait rue de Valenciennes, 17 bis, à
Lille. »

« Deux ans environ avant l'arrestation de
Rochette, M. Clémenceau prit un jour une dé-
cision, vint à Paris, vendit une partie de sa
fortune, et se fit inscrire à la Chambre des
Députés. M. Yves Durand, qui était à ce
moment député, fut nommé directeur de
la marche des affaires de la nouvelle légis-
lature. »

« De là à en conclure que M. Yves Durand
avait prévu, dès le début, l'arrestation de
Rochette, c'est ce que nous ne pouvons pas
dire. Ce que nous pouvons dire, c'est que
M. Yves Durand, qui est un homme d'un
sens très droit, n'a rien fait de tel. »

Pourquoi M. Clémenceau voulait faire arrêter Rochette

Il nous restait une dernière question à poser
à notre interlocuteur. Nous aurions voulu savoir
à la suite de quelles circonstances M. Yves Du-
rand avait été amené à rechercher un plaignant
dans l'affaire Rochette. L'ami, et le confrère
en même temps, de M. Yves Durand ne se
présente pas.

« Les préfets et sous-préfets avaient depuis
quelque temps le ministre de l'Intérieur élargi
M. Clémenceau, que ses collègues de la
Commission d'enquête ont nommé directeur
de la marche des affaires de la nouvelle légis-
lature. »

A un rédacteur du « Journal », M. Yves Durand donne lui-même des explica- tions sur la situation vis-à-vis de la maison Rivaud.

Sur un rien dit au Matin, M. Yves Durand
a parlé longuement à M. Fernand Hauser,
du Journal, et voici comment le journaliste
nous l'a raconté :

« Je n'ai parlé à Ami qui vivait à l'étran-
gère, l'arrestation de Rochette, que par
l'intermédiaire de M. Clémenceau, qui m'a
dit que M. Yves Durand, directeur de cabinet
de M. Clémenceau, avait été nommé directeur
de la marche des affaires de la nouvelle légis-
lature. »

« M. Yves Durand, très calme, répondit :
« C'est exact. Et je me souviens avec étonne-
ment que, à ce moment, j'étais directeur de
cabinet de M. Clémenceau. »

« On dit que vous êtes, actuellement, com-
manditaire de la maison de Rivaud-Kinkelin.
M. Yves Durand, me regardant bien dans
les yeux, prononça :

« C'est exact. Au mois de juillet dernier, c'est
à Paris, que j'ai été nommé directeur de
cabinet de M. Clémenceau. M. Yves Durand,
qui était à ce moment directeur de cabinet
de M. Clémenceau, m'a demandé de prendre
en charge la maison de Rivaud-Kinkelin, et
de lui en faire passer la gestion. »

« M. Yves Durand a-t-il été nommé directeur
de cabinet de M. Clémenceau, par le ministre
de l'Intérieur ? »

L'AFFAIRE ROCHETTE

La Chambre des Députés adopte un ordre du jour de confiance dans le gouvernement par 395 voix contre 85 et décide de nommer une commission d'enquête.

Avant les débats à la Chambre Le Coup de Bourse de M. Yves Du- rand. — C'est un infâme racontar dit le directeur de cabinet de M. Lépine.

Paris, 11 juillet.

L'affaire Rochette, qui a pris tout à coup
des proportions inattendues, fait l'objet de
toutes les préoccupations et de toutes les
conversations. On se s'occupe de ce
côté des couloirs de la Chambre des
Députés avant l'ouverture de la séance et on
commente beaucoup la décision de M.
Yves Durand, ainsi que les interviews aux-
quelles elle a donné lieu et enfin les révé-
lations et publications par certains journaux
parisiens.

Les raisons de M. Yves Durand

Sous ce titre, le Matin après avoir publié
une interview de M. Yves Durand, confirme
M. Clémenceau, que nous avons vu plus
haut, par nos propres yeux, nous nous sommes
procureur nous-mêmes hier, ajoute :

« Ce que M. Yves Durand s'est refusé à nous
dire — sur les explications qu'il compte fournir
à la Commission d'enquête — une personne qui
le connaît est prêt à être vu dans l'après-
midi. »

« Vous savez qu'un coup de bourse, sans
avoir d'autres motifs, peut être provoqué
par un simple fait de Bourse en apparence
qui Rochette allait être arrêté. Voici ce qui
a certainement donné naissance à ce fait :
M. Yves Durand possédait un ami, M. Rivaud,
qui habitait rue de Valenciennes, 17 bis, à
Lille. »

« Deux ans environ avant l'arrestation de
Rochette, M. Clémenceau prit un jour une dé-
cision, vint à Paris, vendit une partie de sa
fortune, et se fit inscrire à la Chambre des
Députés. M. Yves Durand, qui était à ce
moment député, fut nommé directeur de
la marche des affaires de la nouvelle légis-
lature. »

« De là à en conclure que M. Yves Durand
avait prévu, dès le début, l'arrestation de
Rochette, c'est ce que nous ne pouvons pas
dire. Ce que nous pouvons dire, c'est que
M. Yves Durand, qui est un homme d'un
sens très droit, n'a rien fait de tel. »

Pourquoi M. Clémenceau voulait faire arrêter Rochette

Il nous restait une dernière question à poser
à notre interlocuteur. Nous aurions voulu savoir
à la suite de quelles circonstances M. Yves Du-
rand avait été amené à rechercher un plaignant
dans l'affaire Rochette. L'ami, et le confrère
en même temps, de M. Yves Durand ne se
présente pas.

« Les préfets et sous-préfets avaient depuis
quelque temps le ministre de l'Intérieur élargi
M. Clémenceau, que ses collègues de la
Commission d'enquête ont nommé directeur
de la marche des affaires de la nouvelle légis-
lature. »

A un rédacteur du « Journal », M. Yves Durand donne lui-même des explica- tions sur la situation vis-à-vis de la maison Rivaud.

Sur un rien dit au Matin, M. Yves Durand
a parlé longuement à M. Fernand Hauser,
du Journal, et voici comment le journaliste
nous l'a raconté :

« Je n'ai parlé à Ami qui vivait à l'étran-
gère, l'arrestation de Rochette, que par
l'intermédiaire de M. Clémenceau, qui m'a
dit que M. Yves Durand, directeur de cabinet
de M. Clémenceau, avait été nommé directeur
de la marche des affaires de la nouvelle légis-
lature. »

« M. Yves Durand, très calme, répondit :
« C'est exact. Et je me souviens avec étonne-
ment que, à ce moment, j'étais directeur de
cabinet de M. Clémenceau. »

« On dit que vous êtes, actuellement, com-
manditaire de la maison de Rivaud-Kinkelin.
M. Yves Durand, me regardant bien dans
les yeux, prononça :

« C'est exact. Au mois de juillet dernier, c'est
à Paris, que j'ai été nommé directeur de
cabinet de M. Clémenceau. M. Yves Durand,
qui était à ce moment directeur de cabinet
de M. Clémenceau, m'a demandé de prendre
en charge la maison de Rivaud-Kinkelin, et
de lui en faire passer la gestion. »

« M. Yves Durand a-t-il été nommé directeur
de cabinet de M. Clémenceau, par le ministre
de l'Intérieur ? »

« M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur.
M. Clémenceau a été arrêté par M. Lépine,
qui a été nommé directeur de cabinet de
M. Clémenceau, par le ministre de l'Intérieur. »

L'AFFAIRE ROCHETTE

La Chambre des Députés adopte un ordre du jour de confiance dans le gouvernement par 395 voix contre 85 et décide de nommer une commission d'enquête.

Avant les débats à la Chambre Le Coup de Bourse de M. Yves Du- rand. — C'est un infâme racontar dit le directeur de cabinet de M. Lépine.

Paris, 11 juillet.

L'affaire Rochette, qui a pris tout à coup
des proportions inattendues, fait l'objet de
toutes les préoccupations et de toutes les
conversations. On se s'occupe de ce
côté des couloirs de la Chambre des
Députés avant l'ouverture de la séance et on
commente beaucoup la décision de M.
Yves Durand, ainsi que les interviews aux-
quelles elle a donné lieu et enfin les révé-
lations et publications par certains journaux
parisiens.

Les raisons de M. Yves Durand

Sous ce titre, le Matin après avoir publié
une interview de M. Yves Durand, confirme
M. Clémenceau, que nous avons vu plus
haut, par nos propres yeux, nous nous sommes
procureur nous-mêmes hier, ajoute :

« Ce que M. Yves Durand s'est refusé à nous
dire — sur les explications qu'il compte fournir
à la Commission d'enquête — une personne qui
le connaît est prêt à être vu dans l'après-
midi. »

« Vous savez qu'un coup de bourse, sans
avoir d'autres motifs, peut être provoqué
par un simple fait de Bourse en apparence
qui Rochette allait être arrêté. Voici ce qui
a certainement donné naissance à ce fait :
M. Yves Durand possédait un ami, M. Rivaud,
qui habitait rue de Valenciennes, 17 bis, à
Lille. »

« Deux ans environ avant l'arrestation de
Rochette, M. Clémenceau prit un jour une dé-
cision, vint à Paris, vendit une partie de sa
fortune, et se fit inscrire à la Chambre des
Députés. M. Yves Durand, qui était à ce
moment député, fut nommé directeur de
la marche des affaires de la nouvelle légis-
lature. »

« De là à en conclure que M. Yves Durand
avait prévu, dès le début, l'arrestation de
Rochette, c'est ce que nous ne pouvons pas
dire. Ce que nous pouvons dire, c'est que
M. Yves Durand, qui est un homme d'un
sens très droit, n'a rien fait de tel. »

Pourquoi M. Clémenceau voulait faire arrêter Rochette

Il nous restait une dernière question à poser
à notre interlocuteur. Nous aurions voulu savoir
à la suite de quelles circonstances M. Yves Du-
rand avait été amené à rechercher un plaignant
dans l'affaire Rochette. L'ami, et le confrère
en même temps, de M. Yves Durand ne se
présente pas.

« Les préfets et sous-préfets avaient depuis
quelque temps le ministre de l'Intérieur élargi
M. Clémenceau, que ses collègues de la
Commission d'enquête ont nommé directeur
de la marche des affaires de la nouvelle légis-
lature. »

A un rédacteur du « Journal », M. Yves Durand donne lui-même des explica- tions sur la situation vis-à-vis de la maison Rivaud.

Sur un rien dit au Matin, M. Yves Durand
a parlé longuement à M. Fernand Hauser